

Usumbura, le 4 juin 1958.

N° 665/100/3491



Handwritten notes in red and blue ink, including 'clamer' and 'Wid'.

Handwritten table:
2013 PTT DZ
16 6 58.

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire à: ASTERIDA-BIUMBA-BUBANZA-BURURI-KIBUNGO KIBUYE-KITEGA-MUHINGA-MURAMVYA-NGOZI-NYANZA-RUHENGERI-RUTANA-RUYIGI.
Copie pour information à Monsieur le Chef du BCR à USUMBURA.
Copie pour information à Monsieur le Chef de Poste TSF à KIGALI.

NOTE POUR MRS LES OPERATEURS DES RADIOSTATIONS AUXILIAIRES.

Utilisation des carnets de bons, pour réquisition de carburants auprès des Territoires.

Je vous rapelle, que suite à un arrangement entre le Service de la Mécanisation et le Service des Télécommunications, l'essence nécessaire pour le fonctionnement des Radiostations auxiliaires, sera fournie par le Territoire contre l'échange d'un bon pour des quantités de 28 litres à la fois.

Les carnets comportent des séries de 4 bons portant le même numéro et de couleurs différentes.

L'Opérateur, à chaque réquisition remplira une série de quatre bons à l'aide de carbone et opérera la sélection suivante:

Le bon de couleur VERTE est destiné au Territoire.

JAUNE à envoyer sans délai directement à Proradio.

ROUGE à annexer au rapport mensuel.

BLANC reste attaché au carnet.

Le carnet épuisé, sera classé aux archives de la Station.

Le Chef de Service,

Cf.

R. VANDEWYNCKEL

Handwritten signature and box.

Usumbura, le 4 juin 1958.

N* 666/501/3491.

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de: ASTRIDA-BIUMBA-BUBANZA-BURURI-
KIBUNGU-KIBUYE-KITEGA-MUHINGA-
MURAMVYA-NGOZI-NYANZA-RUHENGERI-
RUTANA-RUYIGI.--

Copie pour information à Monsieur le
Chef de Service de la Mécanisation à
USUMBURA.-

Handwritten notes:
D
classé
2
all
2012 PTT DZ
16 6 58.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, qu'un accord est intervenu entre le Service de la Mécanisation et le Service des Télécommunications à Usumbura, pour la fourniture par le Territoire, de l'essence nécessaire à l'alimentation des groupes électrogènes de votre Radiostation.

A cet effet, au fur à mesure de leurs besoins et sur présentation de bons, il serait délivré des quantités de 20 litres à la fois.

Lorsque les bons remis par l'Opérateur, totalisent des quantités de 200 litres, ceux-ci devront être envoyés au Service de la Mécanisation à Usumbura, qui les centralisera aux fins de remboursement à ce Service, par les Télécommunications, des quantités délivrées par vos soins.--

Le Chef de Service, ff.
R. VANDEWYNCKEL.--

Handwritten signature: